



FRANÇAIS

Évaluation mi-CP

Exercices n°3 et 11

Maîtrise des correspondances phonème-graphème (écriture) et des autres caractéristiques de l'orthographe française

COMPÉTENCE VISÉE

Être capable de mémoriser et se remémorer l'orthographe de mots fréquents.

Activité : écrire une syllabe ou un mot fréquent, régulier, dicté par l'enseignant.

Caractérisation des groupes

Pour l'exercice 3

- **Élèves à besoin :** le seuil 1 correspond généralement aux élèves qui écrivent essentiellement des syllabes simples comportant deux lettres dont la structure est consonne-voyelle (mu, ti, na).
- **Élèves fragiles :** le seuil 2 correspond généralement aux élèves qui écrivent des syllabes simples comportant deux lettres (exemple : mu, ti, na, éventuellement ol) mais également quelques syllabes comportant trois lettres dont la structure est voyelle-consonne-voyelle (lur, sar). L'écriture de syllabes complexes (tra, pli) et de syllabes contenant des digraphes (che, moi) demeure particulièrement difficile.
- **Au-delà du seuil 2 :** les élèves sont en mesure d'écrire des syllabes de trois lettres qu'elles soient complexes ou composées de digraphes.

Pour l'exercice 11

- **Élèves à besoin :** le seuil 1 correspond généralement aux élèves qui écrivent essentiellement des mots courts, constitués de 4 lettres et composés de syllabes simples (moto, midi).
- **Élèves fragiles :** le seuil 2 correspond généralement aux élèves qui écrivent essentiellement des mots courts (3 à 5 lettres) et rarement d'autres mots comportant un niveau de complexité supérieur (mots réguliers longs / mots contenant un digraphe / mots contenant une syllabe complexe).
- **Au-delà du seuil 2 :** les élèves sont en mesure d'écrire la plupart des mots. Néanmoins, ils peuvent encore éprouver des difficultés à écrire certains mots (mots contenant des digraphes et/ou mots longs).

Difficultés généralement rencontrées par les élèves

Langage oral-écrit

- L'élève ne maîtrise pas bien les correspondances graphèmes-phonèmes régulières les plus fréquentes.
- L'élève ne maîtrise pas les graphèmes fréquents ayant plus d'une lettre (ou, ch, oi).
- L'élève confond des syllabes contenant des phonèmes proches au niveau sonore (/p/-/t/, /p/-/b/, /t/-/d/, /f/-/s/, /s/-/z/, ...) : pi/ti, pli/bli, ... , (/f/-/v/ ...) et propose une écriture erronée : « lafabo » au lieu de « lavabo », « dour » au lieu de « tour »,...
- L'élève a des difficultés pour écrire certains types de syllabes (lur, sar, ol, tra, pli ou [mar] dans mardi).

Autres

- Le geste graphique n'est pas ou peu maîtrisé.
- La latéralité n'est pas maîtrisée.
- La posture physique n'est pas adaptée.

Suggestions d'activités pour renforcer cette compétence

Activités autour de l'écriture

Les exercices de copie et de dictée favorisent l'apprentissage de l'orthographe (voir le guide *Pour enseigner la lecture et l'écriture au CP*, pages 62 et suivantes : « Le rôle de l'écriture dans l'apprentissage de la lecture »).

Activités autour du codage des syllabes complexes ou des graphèmes composés

À l'oral :

- faire identifier les syllabes ou les phonèmes concernés en variant progressivement leur complexité dans des mots courts (1 à 2 syllabes puis 3) avec une orthographe régulière ;
- faire prononcer les sons repérés, puis faire épeler les lettres qui les transcrivent.

À l'écrit :

- faire écrire ces mots après en avoir épilé les syllabes.

En lecture :

- faire lire des petites phrases utilisant les mots étudiés ;
- faire retrouver dans des petits textes des mots contenant les phonèmes avec la graphie étudiée (par exemple : constituer un répertoire).

Pour aller plus loin

- Le guide [Pour enseigner la lecture et l'écriture au CE1](#)
- Le guide [Pour enseigner la lecture et l'écriture au CP](#)
- Recommandations pédagogiques [Enseignement de la grammaire et du vocabulaire : un enjeu majeur pour la maîtrise de la langue française, note de service n°2018-050 du 25-04-2018](#).

Calendrier d'actions

Planification

La maîtrise des correspondances graphèmes-phonèmes est essentielle pour accéder à une lecture autonome.

Le renforcement des acquis des élèves dans ce domaine est prioritaire. Il doit débiter dès le début de l'année de CP et les difficultés révélées par l'évaluation doivent être dépassées à la fin de la deuxième période scolaire.

	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin
Identifier des mots de manière de plus en plus aisée					
Identifier des mots rapidement					
Lire et comprendre des textes adaptés					
Lire à voix haute avec fluidité					
Orthographier les mots les plus fréquents					

Modalités

- Si des difficultés sont constatées lors de l'évaluation dans la maîtrise de cette compétence, porter une attention particulière aux élèves concernés.
- Proposer quotidiennement des activités visant le développement des capacités des élèves dans ce domaine.
- Préférer des séances courtes (15 à 20 minutes) mais fréquentes.
- Privilégier une organisation en petits groupes, sous forme d'atelier, en systématisant l'entraînement.
- Observer les élèves, relever les réussites et les difficultés qu'ils rencontrent lors de ces activités afin d'ajuster l'enseignement.
- Apprécier chaque semaine les progrès des élèves dans l'acquisition de cette compétence.

Textes officiels

- [Programme d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux](#) (cycle 2), BO n°31 du 30 juillet 2020
- [Attendus de fin d'année au CP en français](#)
- [Repères annuels de progression pour le cycle 2 en français](#)